

Procès-Verbal du conseil d'établissement du 02 février 2021

POINT 0.1 - ADOPTION DU P.V DU C.E PRÉCÉDENT

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à **17H50**: **15 votants et 3 voix consultatives**

M.PERROT, Conseiller Culturel Adjoint assiste à la séance. Il se présente en introduction de l'instance et définit sa mission. Dans le cadre de sa tournée des lycées français de la péninsule, il annonce sa visite prochaine au Lycée Français International Molière, une occasion de rencontrer les représentants de la communauté éducative, les personnels et aussi les parents

Frédéric BOIRA, conseiller principal d'éducation accepte le secrétariat de séance.

Le représentant du groupe EFA souhaite faire des remarques sur le PV à adopter, il a des nuances à apporter ainsi que des clarifications à introduire. Les explications concernant la composition du Comité COVID sont à nouveau données. Les enseignants sont bien représentés comme les parents. Les autres remarques du groupe sont retenues et le PV du 26 novembre 2020 sera modifié en conséquences.

La proviseure propose l'adoption du P.V du C.E. du 26 novembre 2020

Votants : 15 Pour : 15 Contre : Abstention :

Le PV est adopté.

La proviseure précise qu'elle veut bien s'engager à envoyer le PV dans le mois qui suit l'instance mais dans les 5 jours c'est impossible ([question 3 de EFA](#),). Elle rappelle que pour être publié, il faut que le PV ait été adopté à la séance suivante ([question 9 de l'APAELM](#)). Pour l'instant, 1 PV, pour chacune des instances, figure sur le site. Celui du 26/11 y sera dès le lendemain avec les modifications de la soirée.

POINT 0. 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Le proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des membres du C.E. après avoir ajouté un point sur le retour du conseil d'école de la semaine précédente

L'ordre du jour devient :

- Adoption du PV du C.E précédent
- Approbation de l'ordre du jour
- Calendrier scolaire 2021-22
- Retours sur le conseil d'école
- Point de situation sur le 1^{er} semestre 2020-21
- Questions diverses

L'ordre du jour est proposé au vote. Avant cela, il est procédé à la lecture d'une lettre liminaire émanant des représentants des personnels d'enseignement et d'éducation. Le document sera joint au PV

Votants : 15 Pour : Contre : 15 Abstention :

L'ordre du jour est adopté

POINT N°1 : CALENDRIER SCOLAIRE 2021-22 (ANNEXE1)

Les membres du conseil débattent sur la durée annuelle de la scolarité, l'alternance des jours travaillés et des jours de vacances. La réflexion s'inscrit dans le cadre fixé par l'AEFE pour l'hémisphère nord et contextualisé pour la zone ibérique par le **SCAC**. Le projet a été soumis à l'approbation de l'IEN avant présentation et sera, in fine, validé par le **COCADJ** avant transmission à l'**Agence**.

Dans le projet 2021-22, comme pour l'année en cours, le proviseur a intégré la concertation de l'équipe éducative qui doit se tenir pour le bon fonctionnement de l'établissement, en tant

qu'organisation apprenante, comme pour la fédération de son collectif, **Valérie SERVISSOLLE** propose que 2 journées banalisées soient matérialisées sur le calendrier. Elles apparaîtront comme journées de fermeture aux familles mais seront en réalité travaillées pour les personnels.

Les représentants des parents de l'APAELM, s'appuyant sur leur longue expérience, suggèrent de faire démarrer les cours plutôt le 06 septembre qui est un lundi. Le vendredi 03 septembre devient donc un jour de concertation. Une discussion s'ensuit sur le nombre pertinent de concertations. 3 jours paraissent intéressants à **Mme MARTELLY** afin de placer des formations d'équipe ou d'établissement. **M.PERROT** conseille de conserver les 2 dates initialement prévues car elles balisent bien l'année ; la 3^{ème} journée de prérentrée devient donc une journée possible de concertation, de formation ou d'organisation de l'accueil des élèves.

Le projet de calendrier 2021-22 est proposé au vote

Votants : 15 Pour :15 Contre : Abstention :

Le projet de calendrier est adopté.

POINT N°2 : RETOURS SUR LE CONSEIL D'ÉCOLE (PV JOINT)

Mme MARTELLY, directrice des classes du primaire décrit l'ordre du jour de l'instance et synthétise les points abordés en séance

Campagne d'inscription : actions mises en œuvre ce qui répond à la [question 7 de l'APAELM et la 4^o des personnels](#). **Mme SERVISSOLLE** rappelle que de nouveaux outils de communication sont presque terminés et que sur le site, figure aussi la vidéo de la Mlf sur la Maternelle qui reprend bien les fondamentaux et les valeurs de l'association ([remarque 2b de EFA](#)). **Mme MARTELLY** annonce que 44 contacts ont déjà été faits avec de très nombreuses visites, un chiffre largement supérieur à l'année écoulée. Elle explique aussi les nouvelles vidéos qui sont en cours de création et qui permettront d'encore mieux expliquer le système français. Au nombre de 4, les films traiteront de la Maternelle, des cycles, des EBEP et du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

Règlement intérieur régulier **La proviseure** annonce la traduction en cours de tous les textes. Dès que possible, ils seront publiés à côté du texte français qui est déjà sur le site. Elle ajoute que le lycée n'a pas à décrire toutes les modalités selon les contextes car, par nature, un contexte est mouvant (cf. COVID, cf. tempête). Un chef d'établissement est formé à s'adapter aux nouvelles situations comme à la gestion de crise. Si le lycée s'enferme dans des protocoles, il rigidifiera ses fonctionnements et sera incapable de faire preuve de l'agilité nécessaire devant les changements (cf Seesaw+Meets récemment)

POINT 3 : POINT DE SITUATION SUR LE 1^{ER} SEMESTRE

La proviseure enchaîne avec les informations permettant de dresser le bilan du 1^{er} semestre 2020-21 :

Effectifs : A l'heure actuelle, l'établissement accueille 780 élèves dont 560 DP (72,5% des élèves mais seulement 30% des lycéens) qui se répartissent comme suit : 91 en Maternelle, 273 en primaire, 256 au collège et 152 au lycée. Les Français ou franco-espagnols représentent 46,63% et les pays tiers, 4,4%. Les jeunes filles représentent 52,2% au total. 3 élèves ont quitté le lycée en décembre, cela correspond à des fins de mission d'expatriation. **Mme ANSQUER**, gestionnaire, ajoute que quelques élèves ont été gagnés depuis septembre ce qui est encourageant, aussi parce que les familles s'adressent au Molière en première intention.

Tempête Filomena : Les chutes de neige ont été impressionnantes mais n'ont pas causé de dégâts, ni sur la structure, ni sur les toits polycarbonés. Le lycée remercie néanmoins les parents qui se sont portés volontaires pour déneiger. Des architectes ont été mandatés pour une expertise et le proviseur a profité de leur venue pour faire vérifier les algécos comme cela avait été prévu précédemment. Les professionnels ont fait un pré rapport oral et la direction est dans l'attente d'un écrit complet. Le dégel a causé une triple rupture de canalisation. Pour mémoire, 12 salles ont été

inondées, les plafonds de la salle des arts, d'une partie de la cantine, du couloir d'accès ainsi que ceux des circulations extérieures ont été détruits. Les conséquences ([question 6 de EFA](#), [question 1 de l'APAELM](#)) doivent être prises en charge par l'assurance (dérivation temporaire et sanitaires mobiles, dépose de carrelage et travaux, réfection de tous les plafonds abîmés par les dégâts des eaux). La date de retour à la normale n'est pour l'instant pas arrêtée mais il faudra compter 1 semaine de travail. Il n'est pas prévu de jours de rattrapage car l'école a fonctionné dès le lundi matin. Le système espagnol peut proposer ce type d'arrangement car la fin des cours est au 11 juin ([question 5 de EFA](#)). Il est, pour l'instant, impossible aussi, de donner la date de retrait des installations mobiles ([question 4 de l'APAELM](#), [question 2 des personnels](#)). Les travaux qui étaient prévus n'ont pas démarré et peuvent être remis en question du fait du contexte espagnol et mondial de la Mlf. Ce sujet permet de répondre aux [questions 2 et 3 de l'APAELM](#) concernant les attributions de la **DRAFIN** qui est désormais, l'agence comptable du lycée. **Mme SERVISSOLLE** informe le conseil d'établissement que le Conseil d'établissement spécifique prévu à la dernière réunion se tiendra le **jeudi 25 mars** à partir de 18H. **La nouvelle DRAFIN, Emmanuelle MAZIN**, a démarré son activité à Valladolid le 01 janvier 2021. **Morgane ANSQUER, gestionnaire**, explique le périmètre d'intervention de la DRAFIN et les changements pour le lycée.

Les représentants des parents de l'APAELM signalent quelques soucis d'utilisation des sanitaires mobiles avec des portes un peu difficiles à ouvrir pour les plus jeunes ce qui sera vérifié par l'équipe technique.

Situation matérielle et financière : Avant que **Morgane ANSQUER** ne poursuive, **M.PERROT, COCADJ**, annonce que le dossier de demande de subvention du mois de novembre auprès de l'AEFE a été retenu. L'aide accordée se monte à **150KE** ce qui est le maximum. L'Espagne s'est vu attribuer 1,4 millions d'euros. **Mme SERVISSOLLE** remercie le SCAC de l'accompagnement qui a été fait de la demande.

Morgane ANSQUER enchaîne avec les informations chiffrées. Elle précise, en outre, que Molière est le seul établissement à ne pas mettre en place de frais de réinscription annuels qui permettent aux autres établissements de la Mlf de ne jamais refacturer aucun des projets, ni aucune des sorties pédagogiques durant la scolarité. Elle ajoute que la préparation de rentrée est un geste particulièrement difficile cette année car les inconnues sont très nombreuses. Lors des Conférences d'Orientation Stratégiques, 2 scénarii seront proposés, une rentrée normale et une rentrée sous COVID avec les normes actuelles.

Le niveau des impayés depuis septembre paraît sous contrôle car il est le fruit d'un dialogue continu entre le Lycée et les familles avec un rattrapage progressif des dettes. Ainsi au 21 janvier 2020, 50% des dettes de l'année précédente (**80KE**) ont été apurées. A ces **40KE**, s'ajoutent les **50KE** d'impayés sur le premier semestre 2020-21.

Le nombre d'enfants boursiers, le nombre de familles et la moyenne de la quotité obtenue sont ensuite présentés. **La proviseure** intervient en signalant la situation alarmante d'au moins une famille française qui n'a pas payé la scolarité depuis le mois de Mars 2020. Les conseillers consulaires et les représentants des parents à la commission des bourses appuient le dossier en vain pour l'instant. Sur ce sujet spécifique le groupe EFA ([question 4](#)) pose la question de sa participation à la commission des Bourses du Consulat. **M.PERROT** répond qu'il se renseignera auprès de la Consule générale qui a dû quitter la séance.

Les représentants des parents de l'APAELM trouveraient intéressant qu'une typologie des familles françaises rencontrant des difficultés financières soit établi afin qu'elle éclaire les travaux de la commission des bourses

Mme ANSQUER poursuit l'exposé avec le nombre de dossiers bénéficiant d'un abattement de 15% (padron à Villanueva) et la perte que cela représente pour le budget de l'établissement. Ce manque à gagner qui représente environ **300KE** a augmenté de presque 30% en 3 ans. Il se cumule avec celui des familles payant en 1 seul versement annuel et bénéficiant d'un abattement de 3% pour un montant de **16KE**.

La gratuité pour les enfants du personnel avoisine les **280KE**.

Situation sanitaire : ([cf mail de EFA](#)). **Mme VOTRON, infirmière et représentante des personnels administratifs et techniques, membre du Comité COVID et du Comité Sanidad y**

Securidad, prend la parole pour présenter le bilan du semestre en lien avec la situation sanitaire. Elle donne les statistiques de l'établissement qui n'a vu aucun de ses groupes fermer depuis la rentrée de septembre. Le stock du généreux donateur arrive à épuisement et au retour des vacances de février, les parents fourniront l'équipement à leur enfant. Les groupes de représentants ont fait des propositions d'achats groupés aux familles. **L'infirmière** explique ce qui est son rôle en termes de conseils aux 98 familles suivies depuis septembre 2020. Le lycée a connu 22 cas positifs mais aucune contamination sur site. 85 évictions de cas contact ont été prononcées. Toutes les décisions sont prises en lien avec Santé Publique et le pédiatre référent de la zone. Chaque semaine, les statistiques sont adressées au SCAC.

F.BOIRA, le CPE, prend la parole pour dire que la sérénité règne désormais dans les échanges avec les familles. Beaucoup de communications et de cadrages ont été publiés par la direction.

Le représentant du groupe EFA explique le doute et la polémique qui entourent l'utilisation des masques semi-transparents.

Les représentants des parents de l'APAELM répondent que ces masques n'ont pas été retirés de la vente et que chaque parent doit décider ce qu'il souhaite pour son enfant à partir du moment où l'équipement n'est plus fourni.

M.PERROT ajoute que l'obligation du lycée est dans l'application de la loi qu'il demande à **Mme VOTRON** de rappeler. Cette dernière confirme que la norme est le masque hygiénique donc le niveau est atteint.

Les représentants des personnels enseignants et d'éducation signalent qu'ils ont besoin de protéger leur voix, de montrer aux enfants le placement de leur bouche pour l'apprentissage des sons. Ils évoquent aussi le bénéfice émotionnel des masques semi-transparents car les enfants voient les sourires des adultes.

Examens : plusieurs changements concomitants ont eu lieu pour les élèves de baccalauréat. Ainsi les épreuves d'examen en cours d'année ont été annulées, en 1^o comme en terminale. Elles sont remplacées par les notes du contrôle continu dans chacune des matières concernées. Les épreuves de capacités expérimentales sont annulées aussi. Restent en vigueur, les épreuves anticipées de 1^o dans leur totalité, l'épreuve de philosophie en terminale et le Grand Oral.

M.PERROT informe les membres du conseil d'établissement du résultat des négociations entre l'Etat français et l'Etat espagnol concernant la conversion des notes ainsi que du cadre dans lesquelles ces dernières s'inscrivent. De nouvelles matières sont désormais reconnues comme les SES ou la Physique qui peut valider Physique et Chimie pour la première fois. D'autres matières ne sont pas reconnues, cette année, comme les mathématiques et la SVT. Molière avait anticipé tous les cas de figure et les élèves sont massivement inscrits à la préparation des PCE (42/50 en classe de 1^o et 19/42 en classe de Tale soient 67% des enfants). Ceux qui ne participent pas sont des Français avec un projet d'étude abouti et les parents ont signé une décharge. L'offre de formation des modules a été amplifiée avec l'ajout du dessin technique intéressant les carrières d'ingénieur. Les cours ont été placés le samedi matin et sont désormais payants.

Le COCADG encourage les équipes à s'emparer de la question de l'évaluation et des régulations qu'il faut adopter pour permettre à nos élèves une pleine réussite de leur projet d'orientation.

Certifications de langue : [question 6 de l'APAELM](#)

Pour les certifications en français, la proviseure explique qu'elle ne peut pas divulguer les résultats des examens de l'automne car le jury n'a pas été réuni. Il faut se rappeler que les sessions étaient des reports du printemps. Pour mémoire, le DELF a toujours donné 100% de réussite avec des moyennes au-delà de 82pts/100. Il n'y a eu que 2 sessions de DALF dans l'histoire du Molière avec 100% de réussite et 78/100 en moyenne. La 3^o session du DALF se déroulera cette semaine avec des correcteurs-examineurs extérieurs. La campagne pour le DELF démarrera la semaine prochaine. Les épreuves de Cambridge auront aussi lieu cette semaine avec le First et l'Advanced pour une quarantaine de candidats.

Résultats de l'enquête sur l'Ecole à distance en lien avec la question 1 des personnels et la question 1 b des parents.

La direction a proposé une évaluation en ligne du dispositif pédagogique mis en place durant la fermeture du lycée par les autorités espagnoles via Pronote. 4 enquêtes ont tourné simultanément (élémentaire, 6°, cycle 4 et lycée) comportant selon les niveaux de 48 à 61 questions. Ces dernières balayaient large (fréquentation de Pronote, équipements, organisation familiale, qualité de l'enseignement à distance, accompagnement des élèves, sociabilité et entraide, rôle du PP, plan d'action, plans de travail disciplinaires, niveau en français de la famille, comparatif entre les 2 semaines, entre les 2 confinements, entre l'établissement d'origine et le Molière), certaines données ne servant qu'au pilotage de la direction et n'ayant pas d'intérêt pour évaluer le dispositif d'école à distance. **La proviseure** s'est engagée à faire un retour en toute transparence à la communauté. Une communication complète sera faite via la newsletter.

Dans un premier temps, **la directrice**, à l'aide de graphiques, fait le bilan de l'expérience du mois de janvier dans le premier degré puis **la proviseure** enchaîne avec le secondaire (Annexe 2)

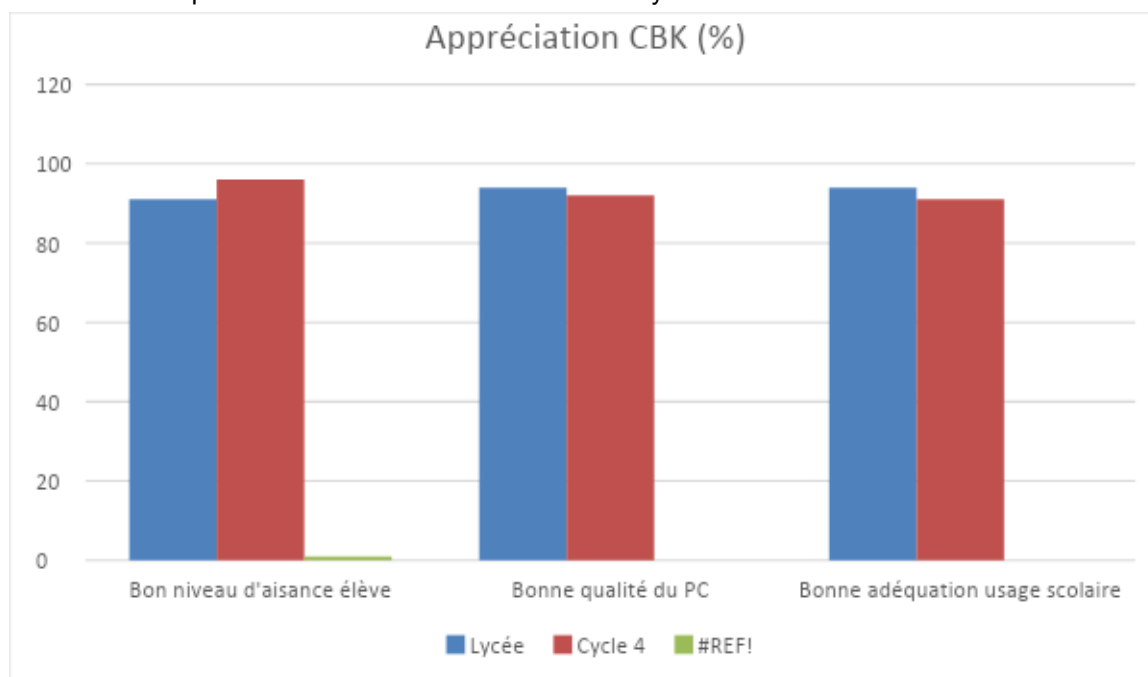
53 à 61% des parents ont répondu. Dans l'élémentaire, 1 classe se distingue par un un taux de réponse de 35%, la CM1 bulle 2 et et le plus gros score est 70% de réponses en CM1 Bulle 1 et 3T.

La direction a communiqué 1H après l'annonce de la fermeture par les autorités espagnoles, un temps jugé normal par 59% de tous les répondants ce qui montre, dès la 1^{ère} question, le degré d'attente des parents par rapport au lycée.

Les parents se sont estimés suffisamment informés par la direction à 94% durant la période et à 61% par les professeurs principaux. Si les communications des enseignants en général sont jugées suffisantes, il y a néanmoins une différence significative entre l'élémentaire, 80% et le lycée à 65% (74% au cycle 4).

Le souci dans un enseignement à distance porte souvent sur le matériel. Au secondaire, à l'exception des 6°, tous les élèves sont dotés d'un Chromebook mais aucun 6° n'est sans accès à un PC partagé avec la famille pour 68% d'entre eux, 1 seule famille a été en difficulté pour organiser le partage entre les utilisateurs.

L'enquête sur l'EAD a aussi été l'occasion d'évaluer le Chromebook et les résultats sont un vrai motif de satisfaction qui confirme les choix audacieux faits il y a 3 ans.

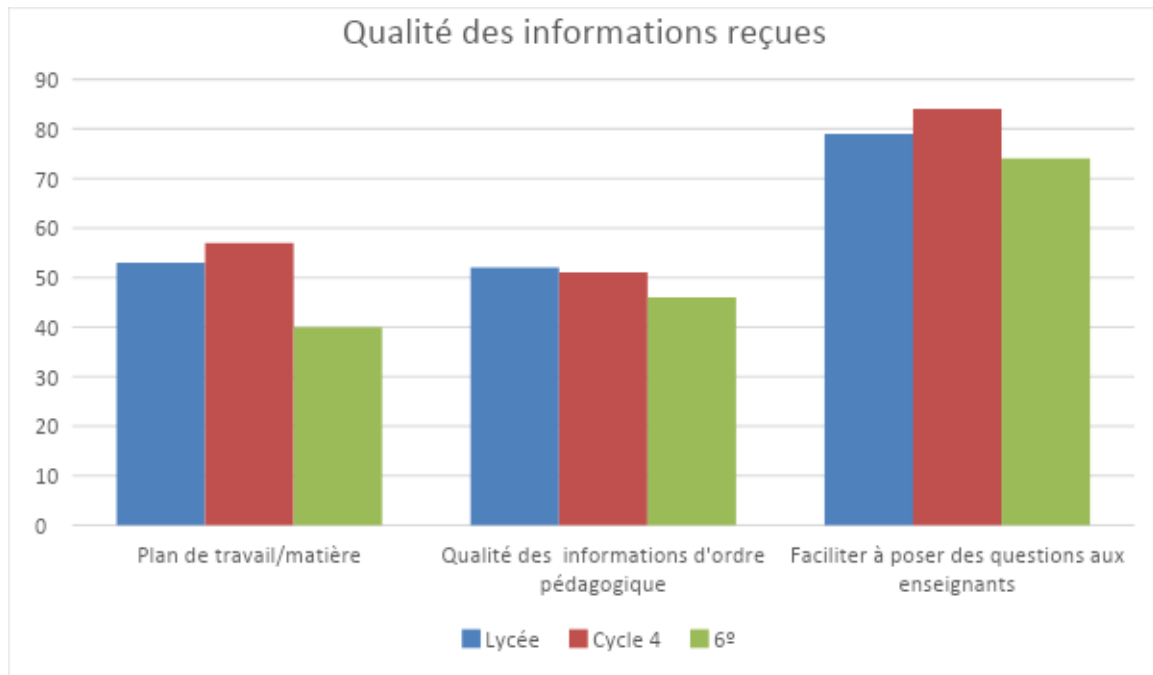


56% des parents, tous niveaux confondus, jugent réelle l'adéquation entre les annonces de la direction et leur mise en place effective par les enseignants. Ce point-là avait clairement pêché lors du 1^{er} confinement malgré les réunions et la rédaction du plan d'action dès le 10 mars, il reste une marge de progrès non négligeable malgré tout.

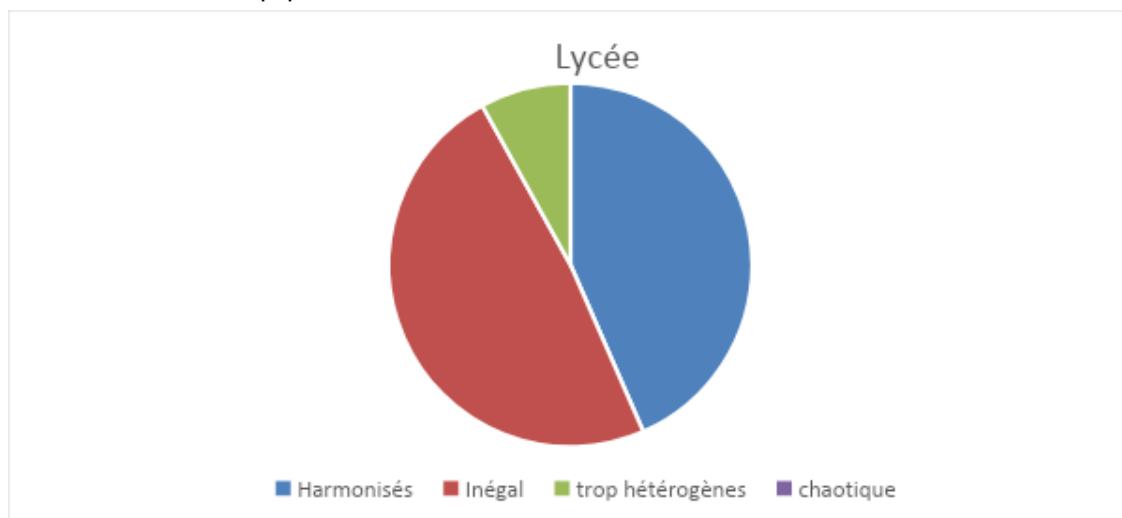
Au secondaire, parmi les choses appréciées par les parents, on note :

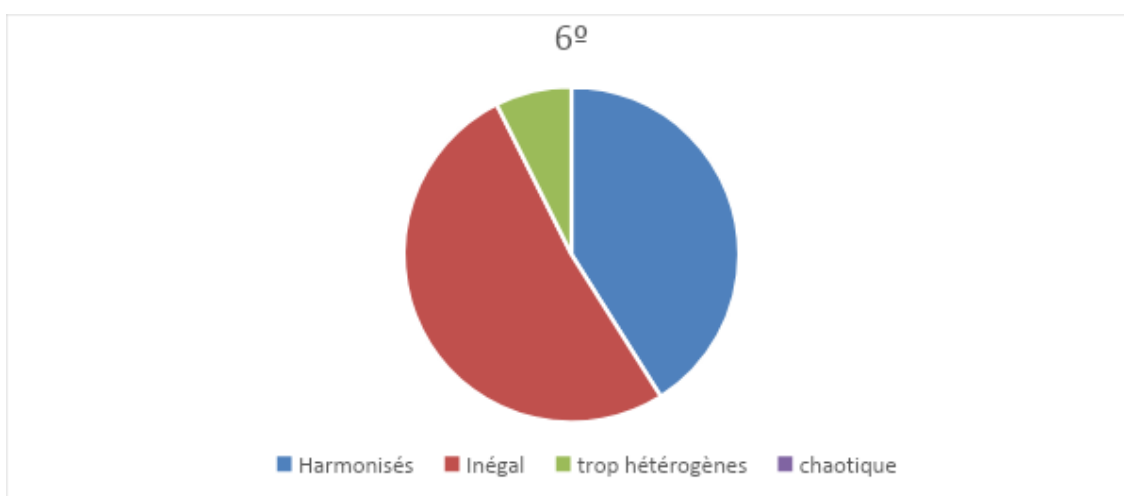
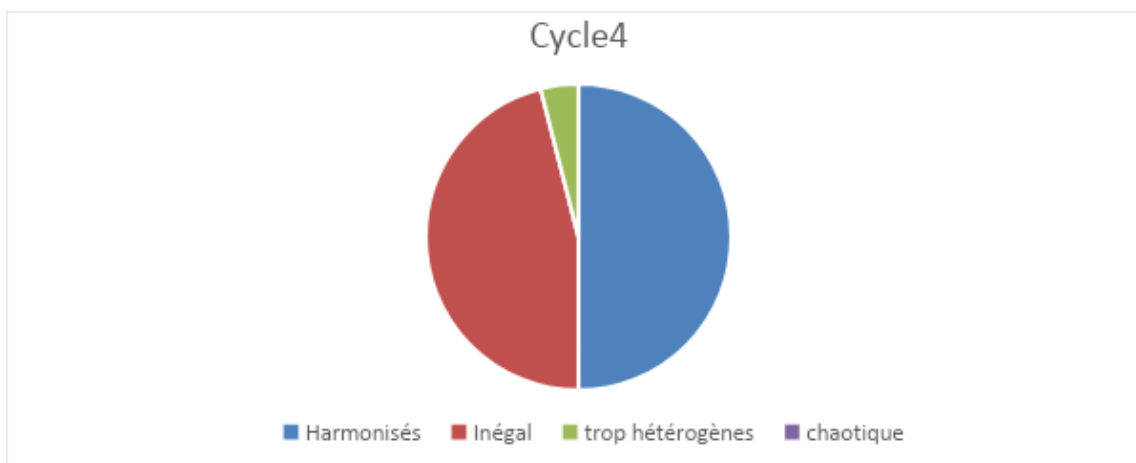
- La publication des règles des meets : 93% d'opinion favorable
- Les heures de régulation par les professeurs principaux : 73%
- L'envoi de travail systématique : 94%
- Le nombre des meets pour toutes les matières dont l'horaire excède 1H/semaine : 86%

On note des points de progression évidents en correspondance avec l'évaluation des informations reçues par l'équipe. Les professeurs, heureusement, sont accessibles ce qui compense pour partie l'autre aspect :



Fonctionnements d'équipe



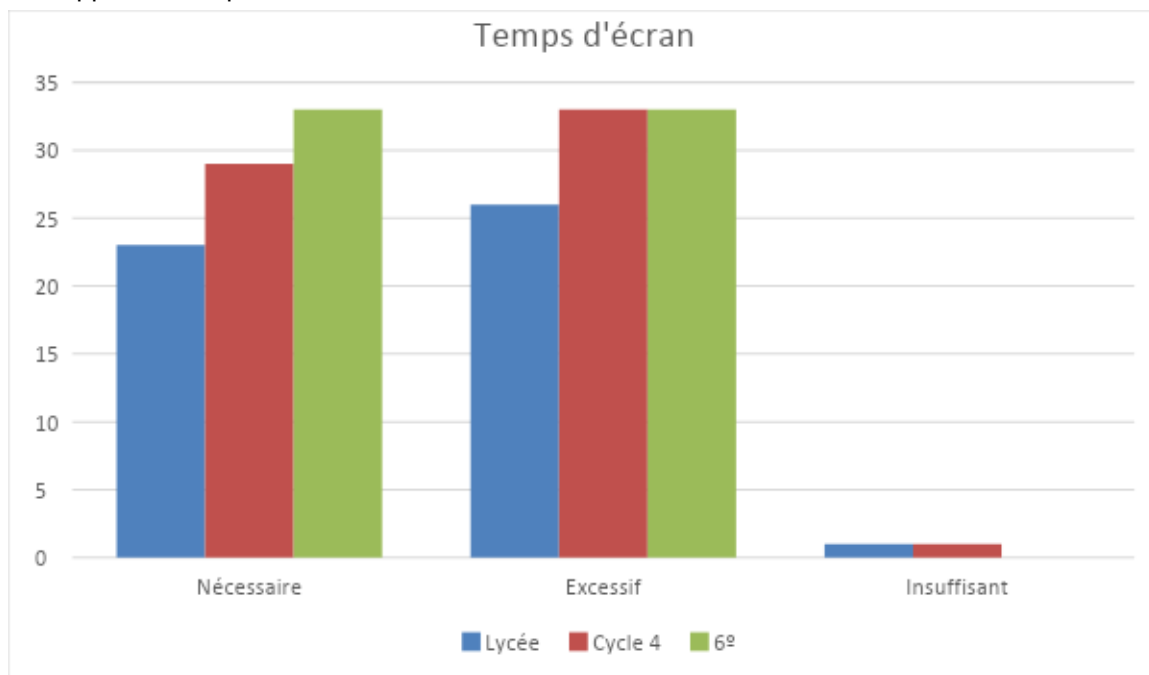


Le proviseur attire l'attention de la part du qualificatif « inégal » dans les données. Une part bien trop importante, anormale, alors qu'un plan d'action unique est en place depuis le départ et peu admissible alors que de multiples rappels sont publiés. Cette donnée-là doit être communiquée aux équipes et réduire significativement.

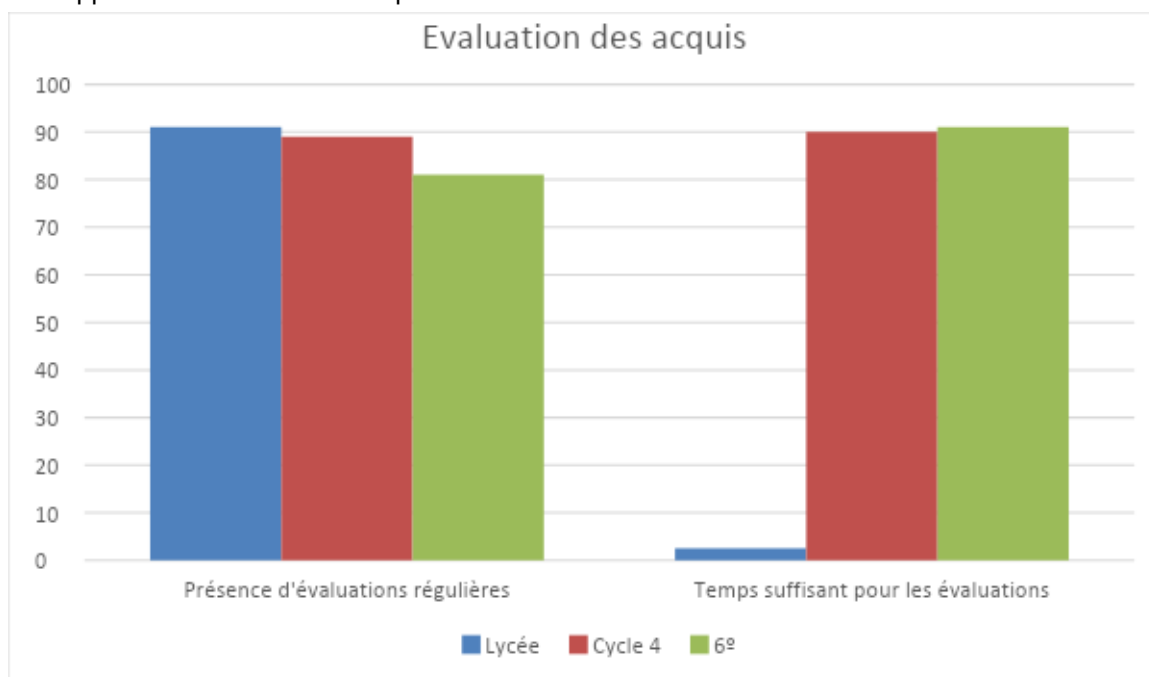
Parmi les axes de progrès que l'équipe s'était fixés au printemps, il y avait aussi la quantité de travail donnée aux enfants, le temps d'écran, l'évaluation des acquis et la socialisation du groupe.

Interrogés sur le sujet en janvier 2021, 77% des lycéens et 81% des collégiens ne se sont pas plaint pas de la charge de travail selon leurs parents ce qui peut différer un peu des éléments recueillis auprès des élèves par les professeurs principaux et auprès des délégués du Conseil de la Vie Collégienne et du Conseil de la Vie Lycéenne, par le CPE. **Frédéric BOIRA, CPE**, complète la remarque du proviseur.

Par rapport au temps d'écran,



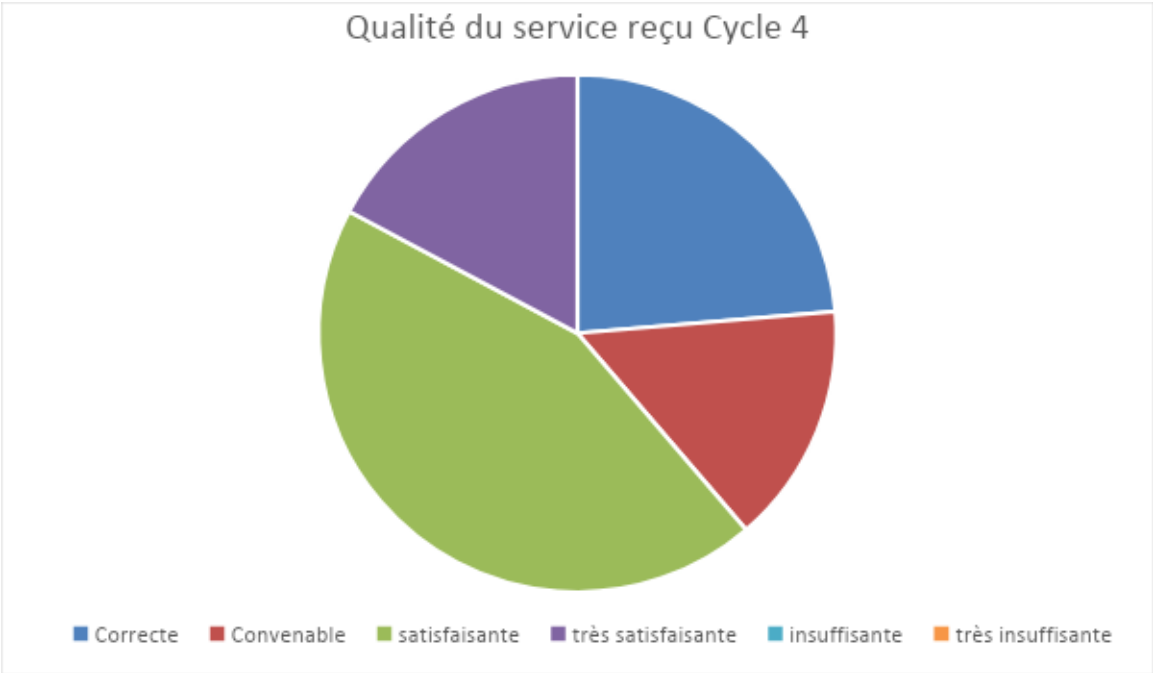
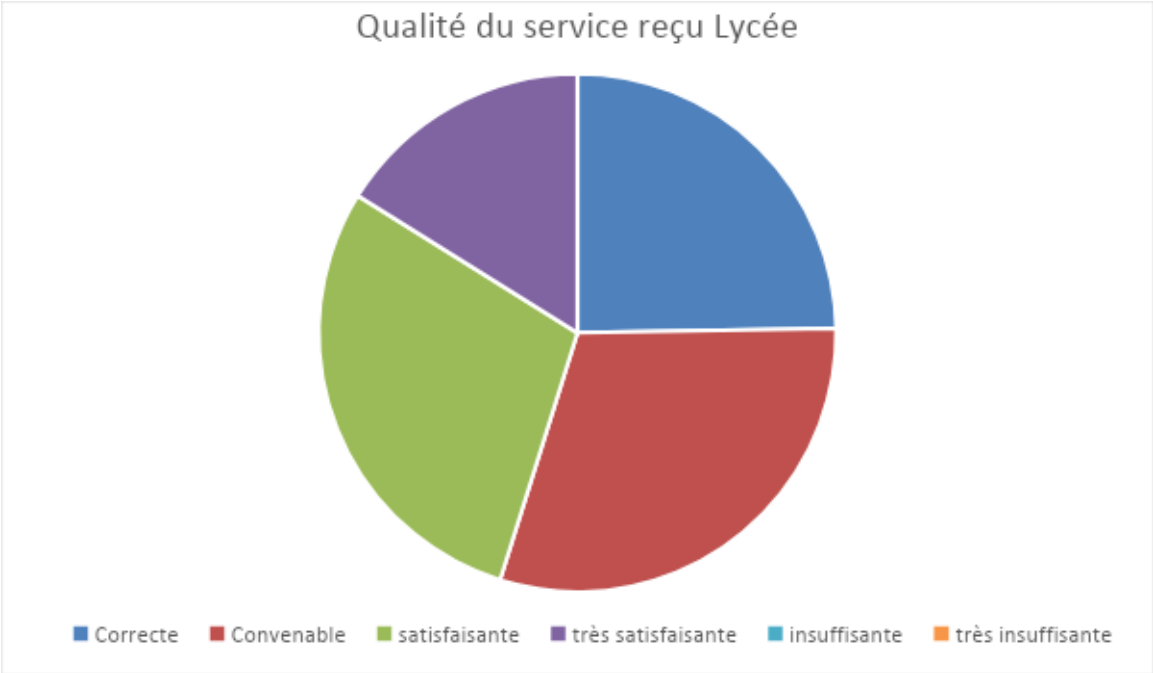
Par rapport à l'évaluation des acquis

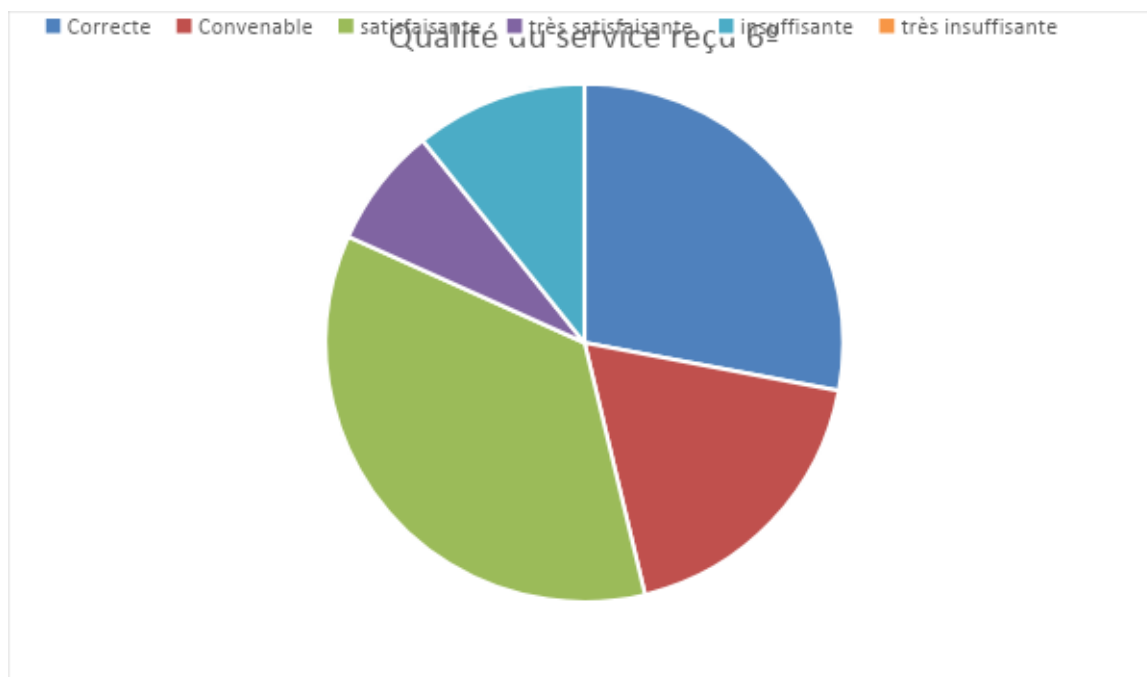


En ce qui concerne la socialisation, ce sont évidemment les plus jeunes auxquels les copains manquent le plus car les autres niveaux possèdent un smartphone à 97%. Heureusement, le lycée débloque les meets d'élèves durant les périodes à distance et 91% des enfants ont pu se rencontrer via le numérique. 71% des 6^{ème} disent avoir besoin des enseignants pour organiser ces temps qui sont aussi nécessaires pour travailler. Si plus de 70% des jeunes disent avoir eu besoin des autres élèves pour une question ayant trait à la scolarité, **Valérie SERVISSOLLE** souligne, une fois de plus, la

conséquence de ces crises sur la solidarité entre les enfants (en moyenne, 91% des enfants ont reçu une réponse quand ils ont sollicité la classe).

Le bilan





A retenir, la nécessité d'améliorer le service en 6°, seul niveau du secondaire à ne pas être équipé de Chromebook ce que confirme le bilan des professeurs principaux après les heures de vie de classe. Ces enfants sont aussi les plus jeunes, les moins autonomes et leur prise en charge est à repenser.

Parmi les motifs de satisfaction pour toute l'équipe, la satisfaction des parents quand on compare les 2 confinements. L'immense majorité est satisfaite (65%) à très satisfaite (20%). Seules 4 familles se disent très mécontentes et 12 mécontentes.

De la même manière, les parents qui viennent d'autres établissements se disent agréablement surpris par la qualité de l'EAD du Molière à 95% au cycle 4 et au lycée ce qui représente 31 familles. Les déçus sont encore en 6° et leur insatisfaction porte sur le nombre de meets ou la qualité des activités.

POINT N°4 : QUESTIONS DIVERSES

De nombreuses questions ayant été traitées au fil du conseil, la dernière partie est plus rapide que les fois précédentes.

Les représentants des personnels posent leur [question 3](#) concernant la formation continue sur le Forum pédagogique qu'ils souhaiteraient pouvoir faire sur leur temps de travail. **La proviseure** est étonnée de la confusion existant quant à la notion de temps de travail qui n'est pas à réduire au face-à-face devant élève. La réglementation, espagnole ou française, clarifie bien la notion d'heures lectives et d'heures non lectives. La formation continue appartenant à la seconde catégorie. En France, le temps de travail d'un fonctionnaire est de 35H et, selon le statut de l'enseignant, de 15H à 25H face aux classes ; la différence est non lective... **Valérie SERVISSOLLE** poursuit en insistant sur l'exceptionnelle opportunité que constitue le Forum ainsi que tous les outils de développement professionnel installés par la Mif (Centre de Développement du Maroc et de Côte d'Ivoire, Communautés d'apprentissage, Formations par les pairs, Formation aux outils...). Quelle structure, en temps de crise, a proposé à ses agents une réponse d'une qualité équivalente ? Cette ingénierie pédagogique est enviée par tous les professionnels n'appartenant pas à l'association et déjà regrettée par ceux qui réintègrent le territoire national. **La proviseure** termine en rappelant que seules les actions de formation continue, telles que proposées par la Mif, changeront les pratiques professionnelles.

Les représentants de l'APAELM souhaiteraient des jeux dans la cour notamment des balançoires ce qui est impossible pour des questions de sécurité. Il y a des jeux de cours en temps normal mais là les conditions sanitaires ont tout supprimé de même qu'elles ont réduit les espaces dévolus à chaque bulle. L'association suggère de réserver un espace spécifique pour les nouvelles familles sur le site du lycée. **Mme MARTELLY** répond que la rubrique des questions/réponses (FAQ) est très utile et très utilisée. Elle lui paraît répondre bien à la nécessité d'information des nouvelles familles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **20H30**.

**Le secrétaire de séance
d'établissement
Frédéric BOIRA**

**Le proviseur-président du conseil
Valérie SERVISSOLLE**

